

VILLE DE BAR-SUR-SEINE

LE PETIT COURRIER « EDITION SPECIALE »

INFORMATIONS COVID19  MAI 2020



Mais, que fait la commune ?

En cette période troublée et difficile, les médias nous proposent des interventions de politiques, de spécialistes en tout genre qui donnent des conseils et nous expliquent ce qu'ils auraient fait si on leur avait donné le pouvoir.

Au bout de la chaîne, il y a le maire, assailli de directives émanant de tous les services de l'Etat, et parfois, de guerre lasse, on nous dit « débrouillez-vous ».

Alors, il est logique, naturel, que certains, sur les réseaux sociaux, s'érigent en juges pour fustiger l' élu qui, épidémie oblige, continue à assumer les tâches liées à sa fonction.

Patience, dans quelques mois (ou semaines) les procureurs d'aujourd'hui pourraient être à leur tour l'objet de critiques.

INFOS A RETENIR

→ Distribution des masques à la population

Toutes les personnes âgées de plus de 70 ans et ceux à mobilité réduite ont reçu en main propre par des élus et des bénévoles du CCAS, deux masques en tissus lavables, un premier financé par la Commune et un second attribué par le département.

La distribution de masques financés par la commune de Bar sur seine, pour la population âgée entre 10 et 69 ans, s'est déroulée du 11 au 14 mai à la salle polyvalente.

Une prochaine distribution à l'ensemble de la population (dotation du département) est prévue du lundi 25 au jeudi 28 mai 2020 à la salle polyvalente.



→ Mairie :

Réouverture au public **le 18 mai 2020** aux horaires habituels : **9h – 12h ; 14h – 17h30**

L'accueil se fera par le biais d'un passe situé dans le hall.

Le port du masque est fortement conseillé et une station de gel hydro alcoolique sera à disposition du public.

→ Le service des cartes d'identité/passeports

Remise des titres présents et ceux qui vont être reçus en mairie sur la période **du 18 au 29 mai**.

Création de carte d'identité/passeport **à partir du 27 mai**.

→ Centre communal d'action sociale

M. Muselet Bernard, Maire-Adjoint, vous recevra sur rendez-vous pris au 06.74.31.22.93

→ Vestiaire municipal

Fermé jusqu'à nouvel ordre

→ Police municipale

Ouvert aux horaires habituels



→ Marché hebdomadaire

Ouvert **depuis le 17 avril** au commerce alimentaire

A partir du 15 mai, tous les commerçants alimentaires ou non sont autorisés à débiller.

La commune de Bar sur seine a décidé qu'aucun droit de place ne sera réclamé aux commerçants pour le moment.

→ Salles communales (Salle polyvalente / centre d'hébergement/ Club des aînés)

Fermé jusqu'à nouvel ordre

→ Gymnases (Paul portier et Val Moré)

Fermé jusqu'à nouvel ordre

→ Médiathèque

A partir du 19 mai, un service de retour et de « prêt à emporter » sera mis en place par l'équipe de la médiathèque aux horaires habituels d'ouverture.

Voir les modalités sur le document joint.

Tous les abonnés bénéficieront de 3 mois supplémentaires sur leur abonnement.



→ Ecoles

Ecoles concernées : Maternelle, Ecole Maurice Robert et Ecole Georges Leclerc

Date de retour : dès le 14 mai, tous les jours aux horaires habituels pour tous les niveaux de la PS au CM2

Accueil périscolaire ouvert de 7h à 8h45 et de 16h30 à 18h30

Restauration scolaire fermée, les enfants devront apporter un repas tiré du sac

Transports scolaires assurés pour les communes appartenant au RPI

→ Accueil de loisirs

Ouverture à partir du mercredi 20 mai

Capacité d'accueil limitée à 36 enfants (classes maternelles et primaires seulement)

Priorité maintenue aux enfants du personnel soignant et ceux dont les parents travaillent

Gratuité maintenue jusqu'à fin mai.

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE
DE TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX
DU JEUDI 21 MAI AU SAMEDI 23 MAI 2020**



DECHETERIE DE BAR SUR SEINE

Réouverture depuis le **lundi 11 mai** aux horaires habituels.

Seules les conditions d'accès ont été modifiées pour la gestion du flux.

Jour pair → plaques d'immatriculations paires

Jour impair → plaques d'immatriculations impaires

Gestion assurée par le Communauté de communes du Barséquanais en Champagne, pour tous renseignements contactez les au 03.25.38.26.74

Enfin pour réussir le déconfinement, il appartient à chacun de faire preuve de civisme et de solidarité en respectant les consignes ci-dessous :

1. De continuer à respecter scrupuleusement les gestes barrières (se laver les mains, ne pas serrer la main ou s'embrasser...) dans n'importe quel lieu fréquenté (commerces, administrations, écoles, etc...)
2. De respecter la distanciation sociale
3. De continuer à limiter les sorties à ce qui est nécessaire (travail, rendez-vous, courses, loisirs autorisés ...)

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES